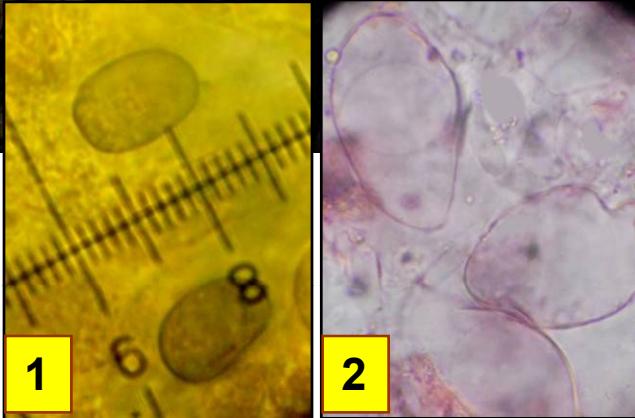




Leg. JCV & det.JCV



1 : Spores largement elliptiques à elliptiques, amyloïdes, 10-13 x 7-9 µm.
 2 : Anneau à structure essentiellement celluleuse.



Chapeau 12-20 cm, charnu, hémisphérique à convexe, marge appendiculée, revêtement parsemé de plaques de restes du voile et de flocons verruqueux blanchâtres, plus foncés que le fond, plus ou moins labiles, café au lait au centre. Lames moyennement serrées, blanches, arêtes floconneuses. Stipe à base renflée avec un bulbe plus ou moins radicant muni de bourrelets étagés, anneau crèmeux.

En bordure de sentier, sous les chênes.
 La Bossière, maille 3023D23, le 15 septembre 2018.



► L'amanite solitaire, de son nom vernaculaire, pousse pendant les périodes chaudes, surtout sur sol calcaire, sous feuillus. Elle a la particularité d'être ornée de flocons crémeux et collant aux doigts. Si elle est comestible, elle a toutefois l'inconvénient de pouvoir être confondue avec des amanites blanches. Il faut donc mieux la laisser sur place, par précaution.